



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15/11/2022

DELIBERATION
n° CA 2022 – 139

***Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
TSE R - Contrat de sponsoring***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président.

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 15/11/2022
DELIBERATION n° CA 2022 - 139
Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
TSE R - Contrat de sponsoring

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
04/10/2022	Autres contrats, conventions, accords	940	Contrat de sponsoring AIRBUS-TSE-R Colloque ICORS- 23 au 26/05/23